



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 septembre 2012

(1) **Présentation générale et remerciement** à Martine Vandeputte et à Nicolas Devuyt qui ont quitté leur poste de présidence.

(2) **Réflexion sur l'organisation du Cappe**

Afin de mieux répartir les tâches au sein de l'association, il y aura une personne ou un petit groupe de personnes qui seront responsables de l'organisation d'une activité ou d'un projet.

(3) **Différents projets pour l'année à venir :**

- Action « pralines » : prise en charge par Sylvie A. et Fabienne P. Il faudra de l'aide supplémentaire pour emballer les ballotins. Personnalise-t-on les étiquettes ?

Les pralines sont également vendues au marché de Noël. Cela permet d'écouler le surplus, surplus nécessaire pour garder la variété des pralines à l'intérieur des ballotins.

- Marché de Noël : 14 décembre 2012 : Il a lieu dans la cour d'Ecoline mais est organisé par les 2 écoles.
- Souper des parents : Date à déterminer. La formule « buffet » est préférée. On demandera aux parents une PAF de 15€/personne, sachant que le vin sera vendu sur place. Il se fera probablement à la Maison Rosiéroise.
- Fête de l'école : samedi 4 mai 2013
- Conférence : à prévoir durant le 2e trimestre.

Le sujet de la conférence serait « les troubles de l'apprentissage : informer et dédramatiser (méthode Davis) ». Il faudra demander à la conférencière d'aborder le sujet de manière assez large et pratique (petits trucs pour les parents, méthode de travail...). Dans l'invitation, il faudra attirer l'attention des parents sur le fait que tous les enfants, quel que soit leur âge, peuvent être concernés par ce problème. Fabienne P. se renseigne auprès de la conférencière.

Une parenthèse a été faite, lors de la réunion, sur la présence, à l'école, de Mme Delrot, une logopède indépendante, A la demande de la directrice ou des professeurs, elle prend certains enfants qui ont besoin de son aide, pendant les heures de classe. Ce travail est très bénéfique, tant pour les enfants (plus pratique) que pour les professeurs (bonne collaboration).

- Brocante : proposition émise par un parent est gardée pour le 2e trimestre

(4) **Participation financière du Cappe**

- Comme chaque année, le Cappe participe aux caisses de classe, à raison de 5€enfant. Celle-ci sert pour les cadeaux des fêtes des pères, des mères, pour des bricolages, pour des ateliers-cuisine, pour l'achat de livres, ...

Laurence signalera aux professeurs spéciaux (religion, morale, néerlandais, gym, ...) que le Cappe est prêt également à leur donner une enveloppe, si nécessaire.

- Activités ou déplacements prévus cette année :
 - Cap Sciences : 3 ateliers organisés pour les 3e et 4e années durant les 2e et 3e trimestres. Le Cappe prendra une partie en charge : en 2010-2011, le budget avait été de +/- 8€enfant.
 - Théâtre ; Le Cappe participerait pour 3 à 4€enfant/spectacle, sachant que la commune prend en charge 1 ou 2 trajets. Pour éviter des frais supplémentaires pour la location d'un car, on favorisera autant que possible le covoiturage.
 - Sortie prévue par Laurence dans le cadre du cours d'histoire (uniquement pour les élèves de 5e et 6e années)
 - Echange linguistique pour les 4 e années : encore à organiser. Il n'y aura pas de classes de néerlandais à La Panne, cette année,
 - Discussion sur les coûts des transports et des sorties : Comment pourrait-on alléger ces coûts ? Certains parents s'en sont plaints.

Peut-être faire un référendum concernant l'existence de ces classes de dépaysement ? Peut-être prévenir les parents dès la 4e année qu'il faudra payer les classes de neige et de montagne en 5e et 6e année ?

(5) Divers

- Nathalie L. se charge de finaliser le *carnet d'adresses* de tous les élèves de l'école ainsi que la *liste des délégués de classe*.
- Concernant la *charte de vie de l'école*, qui se trouve dans le journal de classe, il y a quelques modifications par rapport à l'année passée.
- Le Cappe a bien acheté des *nouveaux jeux pour les temps de récréation*. Il y a, de la part des professeurs, une réflexion quant à une organisation optimale de ceux-ci : quel endroit dans la cour ? combien de classes à la fois ? Pendant quelle récréation ? Cela sera testé puis évalué !
- *Nouvelle école* : Le dossier a été envoyé à la Tutelle des Communes, en est revenu car il manquait des détails administratifs. Il a donc été renvoyé à la Tutelle des Communes qui a 2 mois pour faire connaître sa réponse. Ensuite, il y aura les appels d'offres !
- Il y a à nouveau quelqu'un qui sécurise les traversées sur le *passage pour piétons* à hauteur de la pompe à essence. Laurence en avait fait la demande depuis un certain temps.
- Christophe Carboni a soulevé la *problématique du parking* en bas, près de l'église. Certains parents se parquent sans se soucier des piétons qui doivent alors marcher sur la rue. Laurence propose d'envoyer une lettre aux parents pour les conscientiser à ce problème. A écrire en collaboration avec Ecoline.

La prochaine réunion concernera l'organisation de la fête de l'école .

Elle aura lieu le 18 octobre 2012 à 20h15 en collaboration avec Ecoline.